

**Luc MEYER**

**Par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Siège apostolique  
Évêque de Rodez et Vabres**

## **D E C R E T**

*Depuis longtemps, le diocèse de Rodez et Vabres s'efforce de faire vivre en son sein la dimension de la diaconie. Dans la dynamique déjà impulsée par Diaconia 2013, notre synode diocésain de 2015-2017 nous a invités à déployer encore cette dimension : « A l'écoute des joies et des espoirs du monde au cœur de la société, le service du frère. Réfléchir à une coordination de la "diaconie de l'Aveyron". »<sup>1</sup>*

*Au fil des années, diverses instances diocésaines se sont mises en place avec beaucoup de fruit, notamment une équipe diocésaine de la diaconie, qui a porté, impulsé ou soutenu de belles initiatives, tant au niveau diocésain qu'au niveau provincial, tout dernièrement encore. Merci à elle pour l'œuvre accomplie. Dans l'avenir, ce travail d'impulsion et de soutien restera nécessaire, enrichi encore par l'expérience d'une place effective donnée aux pauvres et à leur parole dans tous nos efforts.*

*Après avis du conseil presbytéral réuni en session les 2 et 3 mai 2023, je décrète la mise en place d'un*

### **Conseil Diocésain de la Diaconie**

Ce conseil diocésain pourra commencer son travail en relisant les récentes initiatives diocésaines et provinciales. L'expérience acquise en diocèse nous invite également à souhaiter qu'un groupe « Place et Parole des Pauvres » existe dans le diocèse et vienne enrichir le conseil diocésain de la diaconie. Le conseil diocésain en soutiendra l'émergence et la mise en place. Le conseil diocésain portera une responsabilité de conseil dans le diocèse, mais aussi d'initiative et de mise en place en suscitant, appelant ou soutenant divers acteurs de la diaconie.

#### **CONSTITUTION DU CONSEIL**

Les membres du conseil, coordonné par Jean-Louis CAZOTTES, diacre, seront appelés par l'évêque pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

#### **LA DIACONIE DE L'ÉGLISE EST L'AFFAIRE DE TOUS**

La diaconie est au fondement de toute notre vie chrétienne. Elle est, pour chacun de nous, une invitation à façonner notre vie avec les autres, à l'image et à la ressemblance du Christ Serviteur. Elle nous presse à faire chemin avec eux<sup>2</sup>, tout spécialement les plus petits : « Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »<sup>3</sup> Chacun de nous, par son baptême, est invité à conformer sa vie à celle du Christ Serviteur, qui, dans ses paroles et ses actes, a manifesté l'Amour du Père.

Au sein de l'Église, le diaconat, comme ministère ordonné, manifeste sacramentellement la charité du Christ à l'œuvre dans et pour le monde. Selon leurs charismes et leurs missions particulières, les diacres participent à l'expression de la diaconie de l'Église dans ses différentes formes.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Selon les *Actes du synode diocésain*, 4 juin 2017, p.37-38 et 67.

<sup>2</sup> cf. 2 Co 5, 14

<sup>3</sup> Mt 25,40

<sup>4</sup> « La grâce sacramentelle, en effet, leur donne la force nécessaire pour servir le peuple de Dieu dans la « diaconie » de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium » (Concile Vatican II, *Lumen Gentium*, n°29)

## COMMENT S'EXPRIME LA DIACONIE

La diaconie de l'Église s'exprime tout particulièrement à travers les divers engagements caritatifs et sociaux des communautés chrétiennes. Il s'agit d'être préférentiellement attentifs aux pauvres, à ceux qui sont aux marges, à ceux qui sont fragilisés ou souffrants, de bien des manières... A la fois faire face à nos responsabilités et ne pas arrêter l'élan de notre générosité. Donner place aux plus pauvres dans la société et les associer dans les services d'Église : « *Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager.* »<sup>5</sup> Donner vie à cette dimension de notre foi dans les actes des communautés chrétiennes, en favorisant aussi l'expression de cette dimension à travers la liturgie.

## ORIENTATIONS ET ACTIONS DU CONSEIL DIOCESAIN DE LA DIACONIE

- 1/ Accompagner les paroisses dans des initiatives concrètes de solidarité et de fraternité, en aidant les communautés locales à relire ce qu'elles vivent.
- 2/ Accompagner les différentes initiatives en donnant des outils concrets de formation, notamment pour goûter l'Évangile.
- 3/ Soutenir et dynamiser l'implication des plus pauvres dans la vie des communautés chrétiennes.
- 4/ Au niveau diocésain ou au niveau local, proposer des temps de rencontre, de débat et de relecture entre les acteurs engagés dans la solidarité et la fraternité.
- 5/ Assurer du lien entre les initiatives, les faire connaître.
- 6/ Être veilleur et éveilleur sur les réalités sociales, économiques et environnementales liées à la diversité du territoire et sur les différentes formes d'exclusion.
- 7/ Promouvoir des actions partenariales locales entre les organismes publics et ceux de l'Église.
- 8/ Apporter une dimension diocésaine à la journée mondiale des pauvres.

Donné à Rodez, l'an du Seigneur deux mille vingt-trois,  
le septième jour du mois de juillet.



✠ **Luc MEYER**  
**Évêque de Rodez et Vabres**

P. DEMIERRE

Par mandement,  
P. Pierre DEMIERRE,  
Chancelier

---

<sup>5</sup> *Rassemblement Diaconia 2013*